

9 Mars 2017

Christophe de Balorre élu président

Le Conseil d'administration de l'Établissement public du Haras national du Pin s'est tenu ce jeudi 9 mars, sous la présidence d'Alain Lambert.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Alain Lambert a présenté au Conseil d'administration Christophe de Balorre, président du Conseil départemental de l'Orne, élu le 3 mars, et désigné pour siéger à l'EPA. Le Conseil d'administration a élu Christophe de Balorre en remplacement d'Alain Lambert.

Séréna Poucet, nommée directrice du Haras National du Pin

Séréna Poucet a été nommée directrice par le président du Conseil d'administration, sur proposition du Ministre chargé de l'Agriculture et après avis du conseil d'administration.

L'Etat, la Région et le Département ont donné un avis favorable à la nomination de Séréna Poucet, qui succède à Sophie Lemaire. Cette jeune femme est à la tête du plus grand haras de France avec ses 1 100 hectares, 40 salariés et plus de 120 000 visiteurs par an. Après des études d'ingénieur des Techniques Agricoles à l'ENSEAD, Séréna Poucet a été assistante du directeur de la stratégie des haras nationaux à Paris, responsable communication et marketing au sein du cabinet conseil de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation à Blois. Elle assurait l'intérim depuis le départ de Sophie Lemaire.

Travaux de valorisation du manège d'Aure

Lors de ce Conseil d'administration de l'EPA, les travaux de valorisation du manège d'Aure au Haras National du Pin ont pu être évoqués. Afin de tenir l'objectif fixé par le Conseil d'être prêts pour la saison touristique qui commence le 2 avril prochain, ces travaux sont intégralement financés par le Conseil départemental ; ils entrent dans le cadre d'un projet de développement touristique du site, basé dans un premier temps sur un programme étoffé et présenté à l'année.

Maintenir l'étalement au Haras du Pin

Suite à la dissolution de la Société Coopérative Intérêt collectif (SCIC), qui exerçait des missions d'étalement mais aussi d'identification consistant en l'enregistrement de déclaration de naissance des poulains et de leurs caractéristiques physiques répondant aux critères de races, le Conseil d'administration a décidé de maintenir l'activité de l'étalement. Un appel à candidature pour la reprise de l'étalement sur le site du Pin sera lancé.

L'identification est reprise par le Haras national du Pin.

La saison sportive et culturelle

La prochaine saison culturelle estivale au Haras National du Pin verra une augmentation de 20% des dates de spectacles. Le dimanche 2 avril débutera la saison touristique avec le premier spectacle dans

le manège d'Aure qui accueillera près de 200 personnes. Les spectacles du manège d'Aure auront lieu tous les week-ends et jours fériés à 15h30, avec des dates supplémentaires les mercredis et vendredis du 14 juillet au 15 août et les mercredis en avril.

Les Jeudis du Pin (de début juin à fin septembre) ont été revisités.

La mise en scène et les répétitions avec les agents et les chevaux du Pin sont en cours avec deux nouveaux artistes Piéric (metteur en scène et artiste) et Thomas Chaput (artiste).

Cette saison, l'EPA mettra à l'honneur une exposition unique en lien avec le cheval. Après l'exposition Doisneau et Lartigue l'an passé, le thème retenu pour 2017 sera Le cheval dans la BD.

La saison sportive 2017 : le Grand national de concours complet d'équitation se déroulera du 22 au 25 juin, le Grand complet du Pin (Concours complet international d'équitation) sera organisé par l'association USTICA du 11 au 15 août et le Concours d'attelage international du 23 au 27 août.

À PROPOS : *En 1715 s'est édifié dans l'Orne, l'un des plus beaux haras du monde. Trois siècles plus tard, le Haras national du Pin, le Versailles du cheval, reste un haut lieu du patrimoine et une référence de l'élevage et des métiers du cheval en France et à l'étranger. A sa tête, une nouvelle gouvernance associe le Département de l'Orne, la Région Normandie et l'Etat, sous la forme d'un Etablissement Public Administratif, présidé par Christophe de Balorre, Président du Conseil départemental de l'Orne. Repères : À 2h30 de Paris | 1100 ha | 15 000 chevaux de compétition en transit sur le site chaque année | 150 jours de manifestations sportives et culturelles par an | 1 site d'accueil des Jeux équestres mondiaux en 2014 | 1 espace muséographique | 1 exposition artistique phare chaque année*

Haras national du Pin 61310 Le Pin-au-Haras

Contact presse : Jean CHEVRET - 06.14.54.94.48 - jean.chevret@harasnationaldupin.fr